

COMPTE-RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEVONCOURT

VENDREDI 1^{ER} AVRIL 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Marie-Pierre VERDUN
Sylvie DAILLY
Jean-Pierre JACQUEMET
Stéphane JACQUEMET

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Jérémy JACQUEMIN
Aline THIRION
Annick WILLIÉ

ORDRE DU JOUR :

- ◆ Location du droit de chasse en forêt communale :
 - Choix du mode de location ;
 - Approbation du cahier des charges.

- ◆ Location du droit de chasse en forêt communale :
 - Choix du locataire

Début de la réunion : 20 H 05

Le bail pour la location du droit de chasse sur les 71 hectares 08 de forêt communale arrive à son terme le 30 Juin 2022. Le conseil doit décider du mode de renouvellement du bail de location.

Au préalable, il est nécessaire de définir le type de bail.

1. Choix du bail : Madame le Maire a exposé les trois types de baux existants :

- le bail de gré à gré (bail actuel) ;
- le bail par adjudication ;
- le bail par soumission cachetée.

Vote : 4 pour le bail de gré à gré

Après lecture du cahier des charges, le conseil a décidé à l'unanimité d'y ajouter des clauses particulières :

- Le bail sera établi pour une durée de 3 ans ;
- Abandon de l'agrainage en point fixe et maintien de l'agrainage en linéaire uniquement, en bordure de parcelle, sous la ligne électrique ;
- Obligation d'une chasse régulière dans le but d'atteindre le plan de chasse défini préalablement.

2. Location du droit de chasse en forêt communale :

Deux candidats ont adressé spontanément leur demande par courrier :

- L'ENTENTE DE CHASSE DE BAUDREMONT-COURCELLES, actuellement locataire des parcelles, représenté par son président, Monsieur David BRAYE ;
- L'ACCA DE LEVONCOURT, représentée par son président, Monsieur Jérôme THIRION.

Madame le Maire a rencontré les deux présidents pour les questionner sur leurs intentions et les motivations de leur demande.

Madame le Maire a restitué la teneur de leurs échanges au conseil.

A la demande de la majorité des membres du Conseil Municipal, le vote a eu lieu à bulletin secret.

Le conseil municipal a voté l'attribution de la location à l'ACCA de LEVONCOURT pour un loyer de départ de 1 900 € annuel.

Vote :

- 3 voix pour l'ACCA DE LEVONCOURT
- 1 voix pour l'ENTENTE DE CHASSE DE BAUDREMONT COURCELLES

Fin de la réunion : 21 H 45

Prochaine réunion :

- **Conseil Municipal jeudi 14 avril 2022 à 20 heures : budget**